



Communiqué de presse

Date 01.03.2024

Mise en garde publique : listérias dans le jambon cuit « Prosciutto cotto », Il Ferrarini vendu par Denner

La présence de listérias a été constatée dans le jambon cuit « Prosciutto cotto » de la marque Ferrarini, vendu par Denner. Un risque pour la santé ne pouvant être exclu, l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) recommande de ne pas consommer le produit concerné. Denner SA a immédiatement retiré le produit en question des rayons et ordonné un rappel.

En quoi ce produit peut-il être dangereux ?

Chez les personnes dont le système immunitaire est intact, une infection par la bactérie *Listeria monocytogenes* provoque le plus souvent des symptômes légers, voire aucun symptôme. Les personnes immunodéprimées peuvent par contre manifester toute une série de symptômes graves, dont l'issue peut être fatale dans certaines circonstances. Pendant la grossesse, une infection due aux listérias peut entraîner une fausse couche ou provoquer une septicémie ou une méningite chez l'enfant à sa naissance.

Quel produit est concerné ?

Denner :

Prosciutto Cotto, IL FERRARINI
Numéro du lot : 2460355
Date limite de consommation : 12.03.2024
Points de vente : tous les points de vente de Denner

Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires OSAV
Schwarzenburgstrasse 155, 3003 Berne
Tél. +41 58 463 30 33
info@blv.admin.ch
www.osav.admin.ch

IL FERRARINI



PROSCIUTTO COTTO DI ALTA QUALITÀ

SENZA GLUTINE SENZA PROTEINE DEL LATTE SENZA LATTOSIO SENZA POLIFOSFATI AGGIUNTI



IT 255/006

31556

Que doivent faire les consommateurs concernés ?

L'OSAV recommande de ne pas consommer le produit concerné.

Renseignements :

Consommateurs :

Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV)

Communication clients

Tél. +41 58 463 30 33

info@blv.admin.ch

Journalistes :

Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV)

Service médias

Tél. +41 58 463 78 98

media@blv.admin.ch

Département responsable :

Département fédéral de l'intérieur DFI